



## Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Corse des Echecs 24 septembre 2022

Le samedi 24 septembre à 10 heures, l'assemblée Générale de la Ligue Corse des Echecs s'est réunie à la Casa di I Scacchi à Bastia, 2 rue du Commandant Lherminier, sur convocation de son président, adressée à ses adhérents dans les formes et les délais requis dans ses statuts, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ci-dessous.

Etaients présents :

:

Charles CLEMENTI  
Jean-François LUCIANI  
Nathalie ORSINI  
Jean-Philippe ORSONI  
Alain TERRAZZONI  
Pierre – Louis PIERI  
Serge GUILLEMART  
Ludovic UTRERA

Vincent BOUCHARD  
Gerald MURCIA (Président du Balagna Chess Club)  
Alexandra CACCIARI-BARDEAU (Commissaire au compte)  
Vital GERONIMI (Club d'Echecs de Casinca)  
Christian DEHAINAULT (Président de l'Echecs Club du Fiumorbu)  
Pierre-François GERONIMI (Président du Corsica Chess Club)  
Akkhavanh VILAIARN

Participant également à la réunion à distance, par l'application « Zoom » :

Thomas CHOKBENGBOUN  
Damien STUBBE  
Lauren GIUDICELLI  
Xavier CARROLAGGI

Guillaume PAOLI  
Guillaume GERANDI  
Marie Paule TOMASI (Presidente Echecs Club Ajaccien)

Présidents absents ayant donné pouvoir : Sauveur GIANNONI (Associu I Scacchi di U Centru), Marie-Christine AMATA (PION 2B)

Présidents absents : Michel CHIOCCA ( Scacchera 'llu Pazzu), Jean-Christian GALLI ( A Torra Turchina)

Membres du comité directeur absents excusés : Jean-Michel BIGONNET.

Membres du comité directeur absents : Angélique RODRIGUEZ, Enzo PORISIA, Pietro PORISIA, Etienne SEATELLI, Jean-Raphael POGNOT

Serge GUILLEMART est désigné secrétaire de séance de cette Assemblée Générale ordinaire.

Après avoir ouvert la séance à 10h00, Akkhavanh VILAIARN, président de la ligue corse des échecs, énonce l'ordre du jour :

1. Rapport moral 2021-2022 et adoption
2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'année 2021/2022 et adoption ;  
Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 30/06/2022 ;  
Affectation du résultat 2021/2022 ;  
Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 et approbation. ;

- Autorisation à donner au Président de la ligue Corse des Echecs pour solliciter le recours à un découvert auprès de BNP Paribas.
3. Rapport d'activité 2021/2022 et examen des différents rapports des commissions (jeunes, techniques, arbitrages, formations ...) et adoption ;
  4. Programme prévisionnel d'activité pour l'année 2022/2023 et adoption ;
  5. Questions diverses.

## **1. Rapport moral 2021-2022 par Akkhavanh VILAISARN**

C'est le deuxième bilan de la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue. 2021-2022 a vu la ligue corse des échecs reprendre en présentiel les compétitions, les cours dans les clubs, retisser les liens avec les bénévoles. Nous avons essayé de garder notre dynamisme, de relancer l'activité telle qu'elle était avant la pandémie et de créer de nouveaux événements.

### **Sportif :**

Un bilan marqué par la reprise en présentiel des compétitions :

- Après deux ans d'absences, les grands tournois scolaires de masse (qui sont notre vitrine) ont renoué avec le succès (Place St Nicolas de Bastia-1500 enfants, Palais des Congrès d'Ajaccio -500 enfants ...)
- L'open de Bastia crée à l'été 2021 pour une reprise des compétitions internationaux et donc maintenant intégré au Corsican Circuit en été 2022 avec l'open de Purtichju.
- Reprise des compétitions individuelles et par équipes
- Reprise des cours dans les clubs et des stages.
- La saison 2021-2022 affiche un nombre de licences sportives en progression par rapport à la saison 2020-2021, encore en dessous de la saison 2019 (avant pandémie) qui nous sert de référence mais la dynamique est là et nous allons retrouver et dépasser ce niveau.
- Organisation de la Mitropacup à Corte (avec une squadra corsa parmi les équipes européennes). Cela nous a permis d'avoir une dynamique internationale (le tournoi ainsi que la conférence du Directeur technique de la Fédération Internationale, Viktor Bologan) et de créer des liens avec la Fondation Universitaire et la Fédération Française des Echecs.
- Le collège Giraud, champion de France UNSS avec un impressionnant 56 victoires sur les 56 parties jouées.
- Elora Micheli (Fium'Orbu), championne de France U16. Laura Neel (Bastia), vice-championne de France (U12), Cerise Catagnerol (Bastia), 3<sup>e</sup> dans cette même catégorie. Calypso Deladerriere (Bastia, 3<sup>e</sup> ex aequo en U16) et Pierre-Joseph Bonelli-Maestracci (Bastia, 3<sup>e</sup> ex aequo en U12 mixte)

- Principaux axes maintenus et confortés :

\*Le développement de masse (près de 5500 élèves, 55 écoles, 253 classes, 5500 séances d'enseignement théoriques). Je tiens à remercier ici tous nos formateurs pour le travail formidable qu'ils font dans les écoles et dans les clubs pour développer notre discipline.

\*Renouvellement de la convention triennale avec Le Recteur M. Jean-Philippe Agresti lors du tournoi scolaire à Ajaccio, très médiatisée.

\* Le scolaire, la féminisation, la lutte contre les inégalités, l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre, handicap et santé, formation et détection, organisation d'évènements internationaux, promotion de la langue corse –le site lichess a une version corse depuis cette année...

Nous tenons bon le cap et avons progressé dans tous ces domaines.

### **Economique :**

- Un soutien institutionnel important :

- . La Collectivité de Corse par le biais du sport (une convention pour un montant de 330 000 €) et par le volet formation (65 000€)
- . Le Rectorat (20 000€) et renouvellement de la convention triennale
- . Communautés d'agglomérations, les différentes mairies...

- Un très bon rapport avec notre banque, la BNP (une autorisation de découvert de 150 000 euros).

- Nous avons renouvelé le partenariat avec Air Corsica et la Socobo mais les sponsors privés sont difficiles à trouver. Ce sera la priorité absolue cette année.

La situation globale est relativement saine, toutefois, cet exercice fait apparaître un résultat déficitaire de l'ordre de 11 000 € (sur un budget de l'ordre de 655 000€). Cela est dû à la reprise des activités de l'association en présentiel et à l'augmentation des charges consécutives à cette reprise (le budget de la saison précédente était de 395 000€).

### **Communication :**

Une bonne couverture médiatique cette saison avec la reprise des événements (tournois de masse, Corsican Circuit...), l'organisation de la Mitropacup : Corse Matin, Corsenet info, l'informateur Corse, RCFM, Via Stella, Le Point, France 2, site de la Fide, site des pays européens de la Mitropacup...)

La Ligue est très présente sur internet avec une visibilité importante du site de la Ligue, du site scacchi in lingua corsa, du facebook et d'autres réseaux sociaux (tweeter, instagram...).

Une bonne équipe s'est mise en place pour gérer et développer la communication (commission TIC, commission communication). La finalité de cette visibilité est notre bonne image et notre dynamisme auprès des institutionnels et cela va aider dans la recherche de sponsors.

### **• Perspectives**

- Développer nos relations avec l'Université et la Fondation Universitaire Organisation du championnat de France universitaire à préparer –pour la saison 2023-2024)

- Développer nos relations avec l'association des pays Méditerranéens (organisation de championnat...)

- Renforcer nos liens avec l'Europe et la Fide.

- Poursuivre et développer la langue corse à travers les échecs, le lien intergénérationnels, féminiser la pratique des échecs, les échecs auprès des adultes débutants...

-Relancer les tournois rapides avec le groupe Casino.

-Priorité absolue : Renouvellement de la convention triennale avec la CDC sur le volet sport. Nous aurons alors 3 ans pour mettre en place un modèle économique viable de la Ligue avec une part de financement privé bien plus importante qu'elle ne l'est actuellement. Trouver des partenaires privés, d'une façon ponctuelle (un tournoi, un événement) ou d'une façon plus structurelle (sur un projet : enseignement dans les écoles, scola di l'eccellenza, égalité homme-femme, école de la citoyenneté...).

### **• Conclusion**

Cette saison a été très riche : Reprise des compétitions et des événements de grande ampleur comme les tournois de masse et des événements de niveau international.

Les échecs comme école de la citoyenneté est et reste notre philosophie. La Ligue Corse est un outil pour cela. Elle est un outil au service des joueurs d'échecs et des jeunes joueurs dans nos écoles et dans nos clubs. Renouveler les conventions avec les institutionnels est vital. Il nous faudra également convertir notre bonne image et crée des liens avec des partenaires privés.

Le président est optimiste. Son équipe est dynamique et travaille pour consolider les acquis et développer de nouvelles perspectives.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des présidents de clubs, sans opposition ni abstention.

## **2. Bilan financier, affectation du résultat au titre de l'année 2021-2022, et lecture du rapport de la commissaire aux comptes (cf. rapport CAC)**

Avant la lecture, par Alexandra CACCIARI - BARDEAU (Commissaire aux comptes - Audit & Conseil Balagne), du rapport général concernant la situation des comptes de l'association, il est procédé à la présentation de sa situation financière au 30 juin 2022.

## 2.1. Rapport du trésorier sur les comptes arrêtés au 30/06/22, et affectation du résultat au titre de l'année 2021-2022 par Jean-François LUCIANI (cf. rapport financier)

Ce rapport, établi à partir des éléments fournis par le cabinet d'expertise comptable de Madame Marie-Dominique CAVALLI, est donc une représentation synthétique, sous forme de « compte de résultat » et de « bilan », de la situation comptable de l'association à la date de clôture de l'exercice comptable, c'est-à-dire au 30 juin 2022.

### Compte de résultat au 30 juin 2022

Compte de résultat global de la Ligue pour l'année 2021/2022 (cf. compte de résultats global détaillé arrêté au 30.06.2022)

Charges d'exploitation	Euros	Produits d'exploitation	Euros
60. Achats	25 097	70. Ventes de produits, prestation de services	35 621
61. Services extérieurs	47 624	74. Subventions d'exploitation	532 450
62. Autres services extérieurs	244 847	75. Autres produits de gestion courante	36 580
63. Impôts et taxes	5 436	76. Produits financiers	
64. Charges de personnel	329 353	77. Produits exceptionnels	10 331
65. Autres charges de gestion	251	79. Transfert de charges	26 488
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles	31		
68. Dotations aux amortissements provisions	2 098		
<b>Total des charges</b>	<b>654 736</b>	<b>Total des produits</b>	<b>643 400</b>

Résultat d'Exploitation : - 11 337

L'exercice comptable au 30 juin 2022 se solde par une production vendue de biens et services de 35 621 €, contre 21 015 € pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par les apports des différents parrainages, dont les montants respectifs s'élèvent à 7 500 € pour la MITROPA CUP, 5 000 € pour les championnats de Corse de blitz, et 5 000 € au titre des parrainages divers. Ces apports sont avant tout le résultat du retour progressif des manifestations organisées en présentiel, grâce à l'assouplissement, puis à la suppression des mesures sanitaires.

Le total des produits s'élève à 643 400 €, alors qu'il était de 582 857 € à l'issue de l'exercice précédent. Ces produits d'exploitation sont constitués pour l'essentiel par les subventions d'exploitation, dont le montant total s'élève à 532 450 €, contre 507 948 € lors de l'exercice précédent. Ces subventions proviennent en grande partie de l'accord-cadre avec la collectivité de Corse (395 000 €), de la mairie de Bastia (21 150 € qui correspond au versement de l'année 2021+ la cote part de 50% de l'année 2022), de l'académie de Corse (20 000 €), et de la mairie de Porto-Vecchio (7 000 €).

Plusieurs subventions ont également été versées par des communes moins importantes, telles que Ventiseri (2 000 €), Patrimonio (1 800 €), ou encore Penta di Casinca (1 500 €).

#### Financements publics

Total des financements publics inscrits en produits dans l'exercice pour un **total de : 549 990 €**

Financier	Année 2021/2022	Année 2020/2021
Commune de Bastia	21 150,00 €	15 000,00 €
Communauté d'Agglo de Bastia	2 500,00 €	500,00 €
Commune de Corte MITROPA CUP	15 000,00 €	
Commune de Borgo	2 000,00 €	2 000 ;00 €

Commune de Porto-Vecchio	7 000,00 €	10 000,00€
Commune de Luciana	1 500,00 €	1 000,00 €
Commune de Santa Luciani di Moriani	1 500,00 €	1 500,00€
Commune de Sotta	1 000,00 €	1 000,00 €
Rectorat	20 000,00 €	5 000,00 €
Commune de Figari	2 000,00 €	2 000,00 €
Commune de Biguglia	2 500,00 €	2 000,00 €
Commune de Ventiseri	2 000,00 €	
Commune Penta di Casinca	1 500,00 €	
Etat-Fond de solidarité Covid 19		80 323,00 €
Commune de Patrimoniu	1 800,00 €	
Etat – Contrat de Ville CAB	500,00 €	500,00 €
Commune de Ghisonaccia	2 000,00 €	2 000,00 €
Commune d'Afa	2 000,00 €	2 000,00 €
Commune d'Appietto		2 000,00 €
Commune d'Alata		2 000,00 €
Commune de Venaco	1 500,00 €	1 500,00 €
CDC- Subv. Exploit. Conv. Cadre	395 000,00 €	377 625,00 €
CDC Mitropa Cup 2022	50 000,00 €	
Diverses facturations écoles et collèges	17 540,00 €	14 855,00 €
<b>Total</b>	<b>549 990,00 €</b>	<b>522 803,00€</b>

Les charges s'élèvent à 654 736 €, alors que leur montant était de 395 588 € le 30 juin 2021.

La rémunération du personnel constitue la part la plus importante de ces charges, car elle représente à elle seule 269 136 €. Ainsi, les charges sociales (cotisations URSSAF, prévoyance, mutuelle, etc., soit 64 218 €), ajoutées aux salaires et traitements, forment le total des frais de personnel, qui atteint pour cet exercice 329 353 €.

Les autres charges sont constituées par les frais de déplacement pour l'initiation dans les écoles (32 269 €) et dans les clubs (30 985 €, contre 16 158 € pour l'exercice précédent), soit un total de 63 254 €, par le poste « Locations immobilières » (22 300 €), qui correspond à la location de la Casa di i Scacchi, les frais de déplacement dans le cadre des championnats de France des jeunes (19 640 €), ou encore le coût de la location du chapiteau pour l'organisation du tournoi scolaire de la place Saint-Nicolas (15 825 €).

Ainsi, le retour des manifestations organisées en présentiel rendu possible par la fin des restrictions sanitaires, et la reprise des déplacements des formateurs dans les écoles et les clubs, se sont traduits par une hausse significative des charges supportées par l'association au cours de cet exercice.

#### La Mitropa Cup

Cette année aura aussi été marquée par un événement hors normes et historique pour notre ligue : l'organisation de la Mitropa Cup du 30 avril au 8 mai 2022. C'est une reconnaissance internationale des capacités de nos dirigeants.

**Comptes de résultat de la manifestation : « championnat d'échecs d'Europe Central : Mitropa Cup 2022 du 30 avril au 8 mai à Corte » - (cf. compte de résultat détaillé de la manifestation Mitropa Cup)**

Charges d'exploitation	Montant	Produits d'exploitation	Montant
60. Achats	20051	70. Ventes de produits, prestation de services	8 045
61. Services extérieurs	390	74. Subventions d'exploitation C d C Ville de Corte	65 000 50 000 15 000
62. Autres services extérieurs	93 001	75. Autres produits de gestion courante	38 509
63. Impôts et taxes		76. Produits financiers	
64. Charges de personnel affecté à l'action		77. Produits exceptionnels- dons libéralités reçues- mécénats	
65. Autres charges de gestion		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotations aux amortissements provisions			
<b>Total des charges</b>	<b>113 445</b>	<b>Total des produits</b>	<b>109 935</b>

Les charges d'exploitations s'élèvent à 113 445 € et les produits d'exploitations à 109 935 €.

Les charges les plus significatives de la Mitropa Cup :

- Achats de prestation de service (transfert et transport, contrat convention FFE : prestation.) : 12 773,03 €
- Hébergements des fédérations : 57 290,34 €
- Restaurations des fédérations : 30 198,10 €

Il est utile de souligner la part que représente l'organisation de la Mitropa Cup dans le budget 2021/2022 de la ligue, soit en recettes 109 935 € (17 % des produits de la ligue) et, en dépenses, 113 445 € 17,3 % des charges de la ligue).

Les produits les plus importants sont les aides de la Collectivité de Corse au titre de l'organisation de la Mitropa : 50 000 € et la ville de Corte toujours dans le cadre de l'organisation de la Mitropa Cup : 15 000 €  
Le budget est complété par des prestations de services et des aides de partenaires privées à hauteur de 8045 €. Les inscriptions des fédérations et autres collectes représentent 33,5% du budget soit 38 509 €

Le bilan financier de la Mitropa Cup 2022 laisse apparaître un solde déficitaire de 3 510 €

Cette hausse des charges globales de l'association, résultant elle-même de la reprise des activités de l'association en présentiel avec en sus l'organisation du Championnat d'Europe Mitropa Cup, explique en grande partie le résultat déficitaire de 11 337 €. Ce résultat n'est cependant pas alarmant, car il ne revêt pas le caractère artificiel de celui constaté l'année passée (187 269 €), marquée notamment par les aides de l'Etat au titre du fonds de solidarité et du chômage partiel.

### **Bilan au 30 juin 2022**

Le compte de bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'association, c'est-à-dire ce qu'elle possède (l'actif), et la façon dont elle l'a financé (le passif).

Le total du bilan s'élève à 388 772 €, contre 419 068 € au terme de l'exercice précédent.

L'examen de l'actif circulant fait apparaître que le montant des créances, constitué par les postes « Créances usagers et comptes rattachés » (14 700 €), et « Autres créances » (270 849 €), s'élève à 285 549 €, alors qu'il était de 94 887 € le 30 juin 2021 (leurs montants étaient alors de 16 467 € pour le premier poste, et 78 420 € pour le second).



Les créances les plus importantes à recevoir sont constituées par les subventions attendues de la collectivité de Corse (255 000 €), des mairies de Bastia (12 300 €) et de Penta di Casinca (1 500 €).

Le montant des liquidités s'élève à 25 663 €, alors qu'il était de 251 423 € au terme du précédent exercice.

Au passif figurent les ressources de l'association, avec notamment l'ensemble des fonds propres, dont le montant s'élève à 292 471 €, après avoir pris en compte le résultat de l'exercice 2021, qui était de 187 269 €. Le passif comprend également les dettes auprès des fournisseurs (11 699 €, contre 17 501 € au terme de l'exercice précédent), et les dettes fiscales et sociales liées aux charges salariales (47 859 €).

Cet exercice, marqué avant tout par la reprise progressive des activités de l'association en présentiel, fait apparaître une situation globale relativement saine, malgré un résultat déficitaire de 11 337 € provenant pour l'essentiel de la hausse des charges, elle-même consécutive de cette reprise des activités. Le montant des réserves de l'association à la clôture (281 134 €) permet en effet d'envisager les prochains mois avec une relative sérénité.

## **Approbation du bilan et du compte de résultat 2021-2022**

Les présidents des clubs sont à nouveau sollicités pour le vote du rapport financier au 30/06/2022 dont les points essentiels ont été présentés ci-dessus.

Les présidents de clubs donnent alors quitus au trésorier pour son bilan au 30 juin 2022 ainsi présenté, et approuvent ce bilan à l'unanimité.

## **2.2. Lecture du rapport général établi par la commissaire aux comptes pour l'exercice 2021-2022**

La mission d'audit a été réalisée dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du 1er juillet 2021 au 23 septembre 2022.

Il a également été procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Aucune observation n'est formulée concernant la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies dans le compte-rendu financier du bureau et dans les autres documents mis à la disposition des membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Les comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022 sont donc certifiés réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Ce rapport général est adopté à l'unanimité par l'ensemble des présidents de clubs, sans opposition ni abstention.

## **2.3. Affectation du résultat 2022 et adoption**

Il est proposé d'affecter le résultat négatif de 11 337 € constaté au 30 juin 2022 au compte « autres réserves ». Après affectation de ce résultat, le compte « autres réserves », qui représente les fonds propres dont dispose l'association afin de réaliser ses objectifs statutaires à travers le projet associatif élaboré lors de l'étude des perspectives pour l'année à venir, s'élèverait alors à 281 134 €.

Les réserves, constituées par les excédents et déficits cumulés depuis la création de la ligue, s'élèvent à 281 134 €, et traduisent une gestion pouvant être qualifiée de saine.

L'affectation du résultat de l'exercice 2021-2022 est également approuvée, à l'unanimité par les membres de l'AG.

## **2.4. Présentation du Budget prévisionnel 2022-2023 par le trésorier**

Jean-François Luciani, trésorier de l'association, présente le budget prévisionnel pour l'année 2022-2023 (le budget est disponible en annexe).

Ce budget est réalisé suivant les décisions du Comité Directeur, conformément à nos engagements sportifs et réglementaires. Il est stable comparativement à l'année passée hormis l'organisation de la Mitropa Cup.

**Budget prévisionnel global de la Ligue  
du 01/07/2022 au 30/06/2023  
(Cf. Budget prévisionnel 2022-2023 détaillé de l'association)**

<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Euros</b>	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>Euros</b>
60. Achats	<b>24 500</b>	70. Ventes de produits, prestation de services	<b>65 700</b>
61. Services extérieurs	<b>52 900</b>	74. Subventions d'exploitation	<b>471 300</b>
62. Autres services extérieurs	<b>124 100</b>	75. Autres produits de gestion courante	<b>10 000</b>
63. Impôts et taxes	<b>6 300</b>	76. Produits financiers	
64. Charges de personnel	<b>344 927</b>	77. Produits exceptionnels- dons libéralités reçues mécénats	<b>8 000</b>
65. Autres charges de gestion	<b>400</b>	79. Transfert de charges	
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotations aux amortissements provisions	<b>1 873</b>		
<b>Total des charges</b>	<b>555 000</b>	<b>Total des produits</b>	<b>555 000</b>

Les hypothèses de construction du budget sont les suivantes :

- Augmentation de 10 % du chiffre d'affaires ;
- Stabilité des subventions et des produits de gestions ;
- Stabilité des salaires et charges de personnel ;
- Absence de charges exceptionnelles ;
- Doublement des contrats de partenariats.
- 

Le total des charges d'exploitation, et celui des produits, s'élève à 555 000 €.

Les charges sont constituées par l'achat des frais de fonctionnement (24 500 €), parmi lesquels figurent notamment les achats et fournitures de matériel (6 000 €), les trophées, coupes et médailles (5 000 €), ainsi que les prix attribués à l'issue des tournois et des divers événements (10 000 €).

Le montant des locations immobilières et mobilières, parmi lesquelles figure le loyer de la Casa di i Scacchi (24 000 €), s'élève à 47 800 €.

Les postes les plus importants des autres services extérieurs (124 100 €) sont constitués par les frais de déplacement pour les initiations dans les écoles (31 000 €), ainsi que par le transport et l'hébergement liés à A Scola di l'Eccellenza (21 000 €).

Les charges de personnel, comprenant les salaires bruts (270 006 €) et les charges sociales (74 921 €), s'élèvent à 344 927 €.

Les produits comprennent la production vendue (65 500 €), au sein de laquelle figurent notamment des parrainages divers, évalués à 40 000 €.

Le montant total des subventions s'élève à 471 300 €. Il inclut notamment l'aide globale de la collectivité de Corse (395 000 €), les subventions des communes de Bastia (13 000 €) et de Porto-Vecchio (4 000 €), des autres municipalités (20 300 €) et du rectorat (20 000 €).



La production vendue, estimée à 65 700 € (contre 35 621 € à l'issue de l'exercice écoulé), permet d'entrevoir une marge de manœuvre plus importante en matière de trésorerie.

## **Approbations du budget prévisionnel global 2022-2023**

Après avoir pris connaissance du Budget Prévisionnel global 2022-2023, les présidents passent aux votes :

Après délibération, ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les présidents de clubs, sans opposition ni abstention et autorisent son président à solliciter les subventions prévues dans le budget 2022-2023.

### **2.5. Autorisation à donner au Président de la ligue Corse des Echecs pour solliciter le recours à un découvert auprès de BNP Paribas**

Akkhavanh VILAISARN explique que la Ligue Corse des Echecs, par sa situation de trésorerie négative sur une période donnée de l'année, ne peut couvrir la totalité de ses besoins en fonds de roulement, et doit solliciter le renouvellement d'un découvert bancaire pour l'année 2023 (saison sportive 2022/2023). En attente des règlements de nos soutiens institutionnels tel qu'établie dans les différentes conventions, le président souhaite solliciter le renouvellement d'une ligne de crédit auprès de BNP PARIBAS afin que celle-ci puisse procéder à l'acte de découvert pour un montant de 150 000 euros et pour une durée d'un an.

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale autorise son président Akkhavanh VILAISARN, à solliciter le recours à un découvert auprès de BNPP pour un montant à hauteur de 150 000 euros pour l'année à venir, à consentir toutes sûretés réelles correspondantes et à en être le signataire.

## **3. Rapport d'activité 2021/2022 et examen des différents rapports des commissions (jeunes, techniques, arbitrages, formations ...) et adoption ;**

Il s'agit du rapport d'activité, du rapport technique, du rapport relatif à l'arbitrage, du rapport présenté par la commission des féminines, adultes et débutants, la commission consacrée à la formation, la commission chargée des scolaires, la commission médicale, la nouvelle commission visant à promouvoir les échecs en langue corse, la commission des techniques de l'information et de la communication, et la commission financière.

Serge GUILLEMART présente le rapport d'activité détaillé de l'année sportive 2021-2022 de la Ligue (annexé à ce compte rendu) à savoir les grands chapitres suivants :

Préambule	p.1
Affiliations et licences	p.15
Organisations et structures	p.27
Organisation des compétitions sportives	p.35
Développement et nouveaux publics	p.83
Promotion de la langue Corse	p .110
Handicape et Santé	p.118
Partenaires institutionnels	p.124
Présence sur la scène nationale et internationale	p.126
La formation	p.131
Elite et compétition : A scola di l'eccezenza	p.150
Les échecs en milieu scolaire	p.174
Féminisation et mixité	p.202
Les événements de la ligue	p.210

Principaux axes maintenus et confortés (Jean-Philippe ORSONI)

Le développement de masse qui produit notre propre élite, la ruralité et notre intégration dans la société insulaire (bilinguisme, actions humanitaires), le respect de la sportivité sont les bases de notre action. Depuis plusieurs années, la lutte contre les inégalités, l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre, la création des « quartiers prioritaires », le sport santé, la mixité sociale, l'encouragement des femmes à s'engager dans les fonctions dirigeantes..., sont les axes forts des politiques interministérielles qui rythment les projets de la fédération, de la ligue et des clubs.

Aussi, la ligue a globalement bien répondu aux objectifs d'accompagnement et de développements dans les domaines suivants, tel que stipulé dans notre programme d'activité 2021-2022 et projet sportif, à savoir : le scolaire, la féminisation, handicap et santé, développement et nouveaux public, formation et détection, organisation d'évènements internationaux, et promotion de la langue corse. Nous tenons bon le cap et avons même singulièrement progressé dans tous ces domaines. Les résultats sont là.

## 1. Le rapport technique (Guillaume GERANDI)

Après une saison sportive 2020-2021 fortement impactée par l'épidémie de COVID-19, la saison 2021-2022 a été marquée par le retour de la compétition en présentiel. La plupart des tournois présents avant la période du COVID a repris son cours.

Là où la majorité des Fédérations sportives accusent une perte de 30% de licenciés, notre saison 2021-2022 affiche des résultats en progression mais encore en dessous de la saison 2019 qui nous sert de référence. La combinaison COVID & Jeu de la Dame ayant permis la popularisation et la pratique en ligne, les primo-licenciés de septembre 2021 sont arrivés en nombre, compensant ainsi les départs de certains joueurs et joueuses.

Tout au long de l'année, une trentaine de tournois, dans toutes les régions de l'île et ouverts à tous.

Les championnats (individuels, clubs et jeunes), qui ont connus un bon déroulement d'ensemble.

Par équipe la nouvelle formule a été bénéfique. Le débat est ouvert pour le Championnat de Corse individuel 2023 pour une plus grande visibilité.

Le Championnat de Corse de blitz à Corte a connu un succès prévisible avec sa forte dotation. Il n'est pas un feu de paille. Il constituera désormais, chaque année en début mai, un moment important de notre activité avec d'importants moyens.

La ligue a aussi organisé la phase régionale de la coupe nationale 2000 à Corte. 20 équipes engagées pour plus de 80 participants.

La ligue a été très présente dans l'accompagnement et l'organisation, aux championnats de France. Celui des jeunes à Agen, certes, avec les bons résultats que l'on connaît, mais aussi cet été à Albi.

## 2. L'arbitrage (Jean - François LUCIANI)

A la date du 31 août 2022, la ligue comptait 12 arbitres actifs, contre 13 l'année dernière à la même période. L'effectif total, tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous, en ligne sur le site internet de la FFE, est donc à peu près identique à celui qui avait été présenté à l'issue de la saison antérieure.

Le Corsica Chess Club occupe toujours la première place de ce tableau, avec un effectif de 7 arbitres, dont deux arbitres internationaux. Les autres arbitres se répartissent de manière égale entre les 5 clubs restants.

La répartition par titres est presque la même que celle de la saison antérieure, à l'exception toutefois du nombre d'arbitres fédéraux d'open de niveau 2, qui passe de 4 à 3, G. Gerandi ayant pris sa licence au club de Belfort-Echecs.

La ligue compte par ailleurs une vingtaine d'arbitres inactifs, ces derniers jouant un rôle important dans la gestion des compétitions, car ils interviennent dans de nombreux tournois de jeunes, notamment dans le cadre des compétitions scolaires.

Afin de permettre aux arbitres les plus expérimentés d'officier dans le cadre de compétitions regroupant l'élite nationale et internationale, un séminaire d'arbitre FIDE a été organisé à Bastia au mois de décembre dernier. Ce dernier s'adressait en effet aux arbitres fédéraux d'open de niveau 2, aux arbitres fédéraux d'élite et aux arbitres francophones.

Animé par S. Escafre, qui a notamment été l'arbitre en chef de la finale du championnat du monde 2018, ce séminaire s'est déroulé en deux parties : - les 18 et 19 décembre, deux sessions ont été animées en visioconférence sur l'application « Zoom », au cours desquelles ont été abordés les thèmes relatifs aux règles du jeu, au jeu en ligne, ou encore à la lutte contre la tricherie ;

- du 26 au 29 décembre, une session animée en présentiel dans les locaux de la Casa di i Scacchi a permis d'étudier de manière approfondie le classement Elo, les titres de la FIDE, le système suisse, les départages, les joueurs en situation de handicap, la gestion des compétitions par équipes, et de s'exercer au vocabulaire anglais de base utilisé lors des compétitions de la FIDE.

Ce séminaire de haut niveau a été suivi d'un examen d'arbitre FIDE, auquel ont pris part trois arbitres fédéraux d'open de niveau 2. Ils ont brillamment réussi cette épreuve, et franchi ainsi la première étape, sans doute la plus difficile, vers le titre d'arbitre fédéral d'élite, qu'ils pourront obtenir en officiant lors de compétitions internationales.

Ce séminaire a également servi de formation continue à E. Caramanica, arbitre FIDE italienne, A. Vilaisarn et C. Humeau, arbitres internationaux.

### 3. La commission féminines (L. GIUDICELLI)

La commission « Féminines » devient « Féminisation et Mixité ».

En tant que discipline inclusive par définition, nous avons le devoir et la responsabilité de construire et d'appliquer un plan de féminisation efficace, afin de faire de notre ligue une association mixte dans ses institutions, ses effectifs techniques, et ses pratiquantes. L'objectif principal a été cette saison de dynamiser les clubs en sensibilisant le public par des compétitions, des formations, des animations en donnant de la visibilité aux échecs féminins. Parmi les actions développées :

. L'organisation à Corte du tournoi rapide féminin Roza Lallemand ou Championnat de Corse féminin de parties rapide, dans le cadre de la journée mondiale du 8 mars. Il s'est disputé en 2 phases. Une phase qualificative territoriale et une finale nationale.

. Favoriser la mixité dans les stages de formation proposés par la Ligue. Cette mixité s'est concrétisée pour notre secteur féminin par l'obtention de quatre DIFFE (Diplôme d'Initiateur Fédéral 1). Mais aussi par l'intégration, de notre présidente de la commission « Féminisation et Mixité », Lauren Giudicelli, à la participation de modules de formation destinés aux femmes désireuses de s'engager à tous les niveaux institutionnels de la FFE ou de progresser dans cette organisation.

. La détection systématique et la mise en place de stage de haut niveau, dans le pôle espoir « A Scuola di l'Eccellenza », de joueuses de niveau territorial a été concrétisée par l'obtention de deux titres de championnes de France dans les catégories U10 et U16. Pour une plus grande efficacité sur l'ensemble du territoire, ce pôle a été complété par des pôles au sein des clubs.

. La communication autour des activités auxquelles participent les féminines des clubs, dans la presse, sur le site Internet et les réseaux sociaux...

### 4. La formation (Pierre- Louis PIERI)

Au regard de la vision de développement à long terme de la ligue, et afin de répondre aux objectifs, des sessions diplômantes à destination de nos formateurs, arbitres et de certains adhérents volontaires et/ou actifs ont été organisés dans le but de leur transmettre la culture générale ainsi que les compétences d'enseignement inhérentes à l'obtention d'un diplôme fédéral. Une formation et préparation aux DAFPE 1 pour les animateurs a été mise en place en novembre. Réunis sur deux week-ends pour suivre un enseignement théorique de 32 heures.

Aussi, pour cette saison la ligue Corse des Échecs compte désormais huit nouveaux diplômés en son rang (Diplôme d'initiateur de la Fédération Française des Échecs -DIFFE). Ces diplômes obtenus en septembre font suite à la formation d'avril 2021.

## 5. La commission chargée des scolaires (Damien STUBBE)

L'utilisation du jeu d'échecs comme levier pédagogique est institutionnalisée en Corse depuis plus de vingt ans avec la mise en place d'une convention triennale avec le rectorat de Corse pour l'enseignement du jeu dans le temps scolaire. Ce partenariat a permis l'initiation de près de 50 000 enfants au jeu d'échecs au cours des vingt dernières années.

. Pour l'année scolaire 2021-2022, l'enseignement des échecs en milieu scolaire a concerné 3214 élèves dans le département de la Haute-Corse, et 2131 élèves dans le département de la Corse-du-Sud, soit 5345 élèves au total. Cet enseignement a été dispensé dans 253 classes (95 en Corse-du-Sud et 158 en Haute-Corse) réparties dans 55 écoles (20 en Corse-du-Sud et 35 en Haute-Corse), et a représenté plus de 5500 séances d'enseignement théoriques.

. Le 19 mai 2022, Jean-Philippe Agresti, recteur de Corse, a renouvelé la convention cadre triennale avec la ligue corse des échecs pour prolonger ce partenariat. Cette convention va permettre à 6000 scolaires de pratiquer les échecs à raison d'une heure par semaine (soit 36h par an) sur les trois prochaines années affirmant la volonté commune d'encourager le développement du jeu d'échecs au sein des écoles, collèges et lycées. Le soutien à la ligue des échecs figure dans le contrat de plan État-Collectivité 2015-2021. Il se concrétise par une subvention annuelle de plus de 10 000 euros, imputée sur le programme 141 « enseignement scolaire du second degré ». Cet effort sera reconduit dans le prochain CPER 2021-2027, ce qui témoigne d'une reconnaissance de l'État et de la Collectivité à la ligue des échecs.

. Après deux ans d'absences, les grands tournois scolaires ont renoué avec le succès (Place St Nicolas de Bastia, Palais des Congrès d'Aiacciu etc...)

. L'équipe du collège Giraud de Bastia devient championne de France UNSS des collèges.

## 6. La commission Handicap et santé (J.M. BIGONNET)

La Ligue a assuré son rôle de conseil pour permettre le bon déroulement de la pratique du jeu d'échecs lors de la pandémie de Covid-19. La commission médicale a été le lien entre les directives gouvernementales et les acteurs de la Ligue Corse des Echecs. À ce jour, aucun cas de contamination a été détecté dans les clubs de la région.

. La commission a accompagné trois clubs pour qu'ils disposent, dans la mesure du possible, d'un accès handicapé respectant les dernières normes en vigueur.

. Mise en place d'une formation aux premiers secours ouverte à tous ses cadres et adhérents, en janvier 2022 (Formation prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)).

. Organisation de tournoi au profit d'associations liées aux handicaps : Tournoi Cap Corse Handicap –18 septembre 2021, tournois téléthon Bastia et Calvi – 4 et 5 décembre 2021

## 7. La commission chargée de promouvoir les échecs en langue corse (D. STUBBE)

Le bilinguisme est très important pour deux raisons. L'une, essentielle, le bilinguisme est un facteur de développement serein et moderne de la société dans laquelle nous sommes ancrés.

Ensuite parce que nous avons des moyens en raison de notre implication dans cette démarche. Là aussi les relations entre formateurs et professeurs de corse sont des approches intéressantes

Comme chaque saison des cours d'échecs bilingues dans les établissements scolaires ont aussi été dispensés par les animateurs de la ligue corsophones durant l'année scolaire 2021-2022

Cet enseignement, assuré dans 38 classes, à l'attention de 850 élèves environ, a représenté 700 heures d'enseignement théorique pendant cette même année scolaire.

Des stages bilingues, destinés à éveiller chez l'enfant le plaisir d'apprendre et de progresser, ont également été organisés pendant les vacances de Noël et d'été, à Bastia.

Les technologies de l'information et de la communication ont enfin permis d'assurer la diffusion de cet apprentissage auprès du plus grand nombre, l'activité échiquéenne étant assez facilement numérisable. Les sites bilingues « Scacchi in Corsu » et « Corsica Chess TV » permettent d'élargir l'audience de cet apprentissage.

Tout comme la plateforme internationale de jeu en ligne lichess traduite en langue Corse. Cette première version est disponible depuis juin 2022 et permet d'offrir à la fois un outil pédagogique supplémentaire aux

enseignants bilingues tout en donnant à la langue corse une visibilité internationale sur une des plus importantes plateformes de jeu.

#### 8. La commission des techniques de l'information et de la communication (Ludovic UTRERA)

Pour cette saison 2021 – 2022, la Ligue Corse D'Échecs a réalisé d'importants travaux dans le domaine du numérique. En effet afin de soigner au maximum la communication et de développer son image sur le web, La ligue a réalisé deux sites web centrés sur leurs évènements principaux de la saison en plus de pages dédiés sur les réseaux sociaux.

1. Le Corsican Circuit qui fait son grand retour avec une toute nouvelle formule composé de deux Opens internationaux, un à Bastia et un à Porticcio.
2. La Mitropa Cup qui n'est rien d'autre que le championnat par équipe d'Europe Central au centre de la Corse à Corte !

En plus du développement de ces 2 sites web, La commission a également assisté la commission Langue Corse dans la réalisation de la traduction de la plateforme Lichess.

##### Le Corsican Circuit

Le site web du Corsican Circuit à vocation à être mis à jour au fil des saisons et permet d'une part de servir d'outil de communication en mettant à disposition des éventuels participants les informations complètes concernant le tournoi en plus de mettre en avant les atouts de ce tournoi notamment le cadre exceptionnel, et d'autre part en fournissant des informations très utiles aux joueurs pendant le tournoi avec les appariements mis en ligne automatiquement et les liens des parties retransmises en direct qui peuvent être suivis par des milliers de personnes dans le monde simultanément !

Site web réalisé : <https://corsicancircuit.web-echecs.com/>

##### La Mitropa Cup

Le site web de la Mitropa Cup à permis de mettre en avant ce bel évènement pour la Corse avec la participation de plus de 11 équipes et notamment la participation de l'équipe Corse ! Cette manifestation a permis à nos meilleurs joueurs et espoirs d'affronter l'élite mondiale international.

Site web réalisé : <https://mitropacup2022.web-echecs.com/>

##### Lichess en langue Corse

Le développement de la langue et de la culture Corse est un des axes prioritaires de la Ligue. Cette année la commission numérique a de nouveau contribué à ce projet en assistant la commission langue Corse dans la publication de la traduction du site Lichess qui est le site le plus utilisé pour le jeu en ligne.

Les rapports présentés par ces commissions sont approuvés à l'unanimité par les présidents de clubs, sans opposition ni abstention.

#### **4. Programme d'activité pour l'année 2022/2023 et adoption**

Le programme d'activité 2022-23 (annexé à ce compte rendu) est présenté à l'AG par le Directeur Technique de la Ligue. Le calendrier 2022/2023 est mis à la disposition des membres de l'AG.

Pour cette nouvelle saison 2022-2023 nous projetons de dépasser le nombre de licences A de 2019. Pour cela, la Ligue dispose de nombreux atouts. Son socle de licenciés reste solide malgré la baisse relative due à la période covid-19. Elle dispose d'un savoir-faire incarné par ses animateurs intervenants dans chacun des clubs de l'île.

Avec une croissance de 35% du nombre de ses licenciés de moins de 20 ans cette année, la ligue retrouve une vitalité qui doit être confirmée la saison prochaine. Elle doit pour cela continuer à étoffer son offre au service des jeunes compétiteurs de l'île. Elle est freinée en cela par des ressources humaines limitées. Elle doit donc continuer à innover en s'appuyant sur les ressources numériques qu'elle a su développer. Il est nécessaire de réfléchir également aux facteurs d'attractivité auprès des 14-18 ans et de proposer des actions ciblées pour continuer à faire croître le nombre de ses licenciés dans ces catégories stratégiques pour préparer l'encadrement des années à venir.

- Pour A scola di l'eccezenza, la saison 2022-2023 sera placée sous le signe de la détection, en effet les effets de la pandémie mondiale se ressentent : les enfants de moins de 10 ans ont eu peu de pratiques échiquiennes au cours des deux dernières années.

La mission de la Scola et de tous les animateurs sur le terrain sera donc de détecter les jeunes talents, les faire progresser et faire grandir leur passion du jeu afin de les faire devenir les champions de demain !

Un premier évènement : Elora Micheli aux Championnats du monde des jeunes en Roumanie du 6 au 18 septembre. Elora est engagée dans la catégorie des moins de 16 ans féminin. Notre jeune espoir aura face à elle, 85 participantes de sa catégorie d'âge. Membre de l'équipe de France, Elora est classée à la 50e place sur la grille de départ. Elle a des atouts pour réussir de belles performances face à l'élite des jeunes venus des 5 continents.

Calendrier prévisionnel de la scola di l'eccezenza:

29, 30 et 31 octobre : Open international d'automne de la ville d'Ajaccio

Décembre 2022 : stage intensif de 3 jours à Savaghju

Février 2023 : open international de Cannes

Avril 2023 : stage d'entraînement en préparation des championnats de France des jeunes

Avril 2023 : Championnat de France des jeunes à Agen

Juillet 2023 : Opens internationaux de Purtichju et de Bastia

- Forte de son expertise, la ligue Corse des échecs poursuit le développement de masse en milieu scolaire. Les échecs comme outil socio-éducatif, pour une école citoyenne est notre philosophie mais il faut encore renforcer les liens, les passerelles entre écoles et clubs pour développer la prise des licences sportives.

La ligue a réussi à retrouver une activité comparable aux années précédant la pandémie. Son développement se heurte toutefois à ses moyens humains limités. Elle y fait face en développant de nouvelles stratégies comme le soutien aux enseignants désireux de développer une pratique autonome ou l'intervention à distance grâce aux outils numériques. Le second degré constitue le principal vivier de nouveaux pratiquants. Les années à venir devront permettre de développer prioritairement la pratique dans les établissements du secondaire ; particulièrement au lycée.

- Un sport étude au collège Giraud mis en place en cette rentrée 2022, projet à suivre et à développer.

- Une activité au lycée Giocante (Bastia) mise en place également en cette rentrée 2022, avec comme finalité mettre les échecs comme option au bac.

Enfin, le supérieur est un nouveau champ de développement. Outre l'activité offerte aux étudiants dans le cadre du SUAPS, les échecs ont vocation à devenir une discipline de formation, notamment des étudiants de l'INSPE destinés aux fonctions de professeurs des écoles en Corse.

- La Ligue Corse d'Échecs organisera trois formations diplômantes d'ici la fin de la saison 2022/2023. Dans un premier temps, il nous apparaît indispensable d'organiser une formation d'arbitre open, c'est-à-dire une formation d'arbitrage de haut-niveau destinée aux personnes possédant déjà leur diplôme d'arbitre club. Dans un second temps, la ligue organisera une formation d'entraîneur DEFFE 2 et enfin, un stage de perfectionnement d'échecs de haut niveau destiné à nos meilleurs joueurs sera également mis en place.

1) Formation Arbitre Fédéral Open – 11-12 novembre 2022

2) Formation d'entraîneur DEFFE 2ème degré– 7-8, 14-15 et 21-22 janvier 2023

3) Stage de perfectionnement de haut niveau – 23/24 juin 2023



- Le développement de la langue corse devra également être poursuivi au travers des échecs. L'association s'efforcera également de développer les liens intergénérationnels, de féminiser la pratique de notre activité, et d'attirer davantage d'adultes débutants. Toutes les autres manifestations programmées durant la saison précédente seront par ailleurs maintenues.
- Pour cette nouvelle saison, le projet majeur de la commission numérique sera la réalisation d'une application mobile afin de faciliter la communication des personnes souhaitant participer à des événements organisés par la ligue. Cette application permettra notamment de consulter rapidement les actualités et de visualiser un calendrier clair et simple des tournois prévus. De plus un système de rappel par push notification permettra également aux personnes d'être informé rapidement des tournois à venir. En plus de ce projet principal, la commission se tiendra comme toujours à disposition des autres commissions afin de fournir le support numérique nécessaire et maintiendra les sites web du Corsican Circuit et de la Mitropa cup afin de ne pas les rendre obsolètes.

Après délibération le programme d'activité 2022-2023 présenté par le directeur est approuvé à l'unanimité par les membres présents de l'A.G qui autorisent son Président Akkhavanh Vilaisarn à mener à bien l'organisation des grands événements d'activités de la ligue et à solliciter les subventions prévues.

## **5. Délégation de signatures et pouvoirs**

Afin de se mettre en conformité avec la législation associative, les membres du Comité Directeur de la ligue propose de revoir les personnes habilitées à avoir la délégation de pouvoirs et de signatures de l'Association.

Les membres du bureau ont les pouvoirs qui leurs sont conférés par les statuts de l'association. Sont seules habilités à avoir la signature des actes courants et bancaires les personnes désignées ci-dessous :

M. Akkhavanh VILAISARN, Président de l'association ;

M. Jean-François LUCIANI ; Trésorier de l'association

Après délibération, les membres de l'AG approuvent à l'unanimité ces choix de délégation et donne pouvoir à son Président à solliciter les institutionnels et partenaires, ainsi que subventions prévues au budget 2022-2023.

## **6. Questions diverses**

Pas d'autres questions

En l'absence de points supplémentaires, la séance est close à 12h00

Certifié sincère et véritable,

Akkhavanh VILAISARN  
Président

Signature

Bastia, le 24 septembre 2022

Serge GUILLEMART  
Secrétaire

Signature



*Serge Guillemart*